

Les subsides

Le député ne pense-t-il pas qu'en insistant sur la réforme du Sénat, on risque de détourner l'attention des réformes économiques qui sont nécessaires dans l'Ouest? Comment pense-t-il concilier les deux? Ne trouve-t-il pas qu'il conviendrait d'insister sur la réforme économique, sur la diversification économique et d'utiliser les outils que nous avons actuellement au lieu de s'attacher à la réforme du Sénat?

M. Axworthy: Monsieur le Président, je ne vois pas de contradiction entre la réforme économique et la réforme politique. En fait, je les considère comme des parties intégrantes et interdépendantes du même plan. Le gouvernement fédéral est un facteur de développement important dans l'Ouest et il l'est depuis l'époque du premier chemin de fer jusqu'à l'élaboration de programmes d'aménagement de l'infrastructure routière, aéroportuaire et autres.

Nous entrons dans une nouvelle ère de réformes obligeant le gouvernement fédéral à investir dans les centres scientifiques et dans la recherche et le développement. Le gouvernement doit donner aux habitants de l'Ouest l'occasion d'accéder à une nouvelle forme d'économie basée sur l'électronique, les sciences et diverses technologies de pointe.

Malheureusement, nous ne comptons aucune grande société qui consentirait ces investissements à notre place à part les géantes pétrolières. Le gros de l'infrastructure économique de l'ouest repose sur les petites et les moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens de financer de vastes laboratoires de recherche. Nous n'avons pas d'immenses usines comme celles de *General Electric* ou de *General Motors*. C'est donc le secteur public qui a toujours consenti cette forme d'aide.

Il faudrait la volonté bien arrêtée et le savoir-faire du gouvernement fédéral qui se chargerait de tels investissements et qui verrait à répartir également les achats et les dépenses dans des installations scientifiques et technologiques. Une telle volonté politique doit exister à Ottawa. Mais je doute que cela soit le cas quel que soit le parti politique au pouvoir. Nous faisons partie d'une chambre dont les sièges sont répartis en fonction de la population. Il n'est pas toujours possible de faire respecter le principe de l'équité dans notre régime politique à cause de l'étendue de notre territoire. C'est pour cela que tous les autres régimes fédératifs comptent une deuxième chambre qui assure l'équilibre des pouvoirs distributifs du gouvernement fédéral.

Comme la plupart des habitants de l'ouest, je considère que ces deux éléments sont étroitement reliés. Ce problème de déséquilibre a pris toute son ampleur dans le dossier des CF-18. Cette affaire a certes profondément marqué les habitants de l'ouest qui ont considéré que c'était une décision politique injuste de ne pas attribuer ce service à l'ouest contre toute logique. C'est ainsi qu'ils l'ont vue et ils savent qu'une pareille chose ne se produirait probablement pas s'ils pouvaient compter sur une deuxième chambre électorale à représentation égale pour maintenir un juste équilibre politique.

Nous savons que la réforme du Sénat est une solution à long terme, mais un geste symbolique s'impose pour que les habitants de l'Ouest se rendent compte que le restant du Canada prendra volontiers des mesures pour supprimer ce qu'ils considéraient comme un désavantage politique très grand. Nous savons combien la psychologie et les symboles pèsent lourd en politique. Personne aux Communes ne souhaite l'émergence

d'un parti séparatiste dans l'ouest. Nous voulons tous que les partis nationaux examinent de telles questions entre eux, mais négliger, ou donner l'impression de négliger trop longtemps une région donnée, ne peut que favoriser l'émergence de tels mouvements. Un tel état de choses serait éminemment regrettable. Voilà pourquoi je considère que réforme économique et réforme politique vont de pair.

M. Kilgour: Monsieur le Président, je suis persuadé que le député a lu l'éditorial du *Free Press* de Winnipeg sur l'Accord du lac Meech et de la perspective d'un Sénat électif dans le cadre de cet accord. Est-il d'accord avec l'auteur de cet éditorial? Pourrait-il nous dire ce qu'il pense des perspectives d'un Sénat électif aux termes de cet accord?

M. Axworthy: Monsieur le Président, plutôt que de parler des editoriaux du *Free Press* dont je ne m'inspire pas généralement pour me former une opinion, je rappelle au député le discours qu'a prononcé le chef de l'opposition (M. Turner) au cours du débat sur cet accord. Selon lui, une fois que nous aurons en main le texte final de ce document, et que nous aurons pu l'étudier à loisir à la Chambre, il faudra voir si le formule d'amendement, qui repose en quelque sorte sur le principe de l'unanimité, ne constitue pas un obstacle majeur à la réforme du Sénat.

J'ai fait valoir également que la nomination des sénateurs par les gouvernements provinciaux pourrait aussi constituer un obstacle majeur à la cette réforme. Quand ils se seront habitués à l'idée de pouvoir nommer eux-mêmes leurs propres représentants, ils ne seront probablement pas très inspirés par la perspective d'un Sénat électif.

C'est pourquoi il faut examiner attentivement ces dispositions de l'accord. Je veux que des gens qui comprennent les répercussions constitutionnelles comparaissent devant un comité de la Chambre pour dire si, selon eux et comme le prédit le *Free Press*, il n'y aura pas de réforme du Sénat si l'accord entre en vigueur. C'est une question qui préoccupe assurément notre caucus.

• (1210)

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, ma première réaction en lisant cette motion a été la surprise. Je suis tout à fait surpris que le parti socialiste, appuyé apparemment par les libéraux, d'après le dernier discours que nous avons entendu, ait l'audace de présenter ce genre de motion. Où étaient donc ces députés s'ils ne comprennent pas que tous les problèmes actuels découlent de la politique et des programmes du gouvernement précédent, que soutenait le parti socialiste?

Je suis député depuis déjà un certain temps. Je me rappelle très bien l'été de 1973 où David Lewis qui soutenait le gouvernement minoritaire Trudeau a déclaré à ce dernier que s'il ne faisait rien pour enrayer l'inflation, il ne pourrait plus l'appuyer. Le 8 septembre 1973, M. Trudeau a fait un discours. Pour enrayer l'inflation, il a gelé les prix du pétrole et du blé. Voilà ce qu'il a fait. Il a déclaré que son gouvernement essaierait de juguler l'inflation en gelant le prix des produits provenant de l'Ouest, et David Lewis a répondu que cela lui convenait parfaitement.